

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2022/22**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris par à la délibération
37	37	20

Date de la convocation
22/03/2022

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-deux et le lundi 28 mars à 11 heures 00 le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaiet Présents (20): Paule ALBERTINI – Chantal AMBROSI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI – Fortuné FELLICELLI – Jean Charles GIABICONI – Isabelle GIUDICELLI – Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Maryline MASSONI – Jean François MATTEI – Jean Marc MATETI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – Gabriel PASQUALI – Frédéric RAO – Charlotte TERRIGHI

Pouvoirs (0) :

Absents (17): Christiane ALBERTINI – Muriel BELTRAN – Dominique BENIGNI – Christelle CRUCIANI – Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Joseph GALLETTI – Maria GAROBY – Ange LAMBERTI – Charles MARCELLI – Augustine MARIOTTI – Pierre NATALI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Marjorie PINDUCCI – Jeanne Baptiste SAVELLI – Jean Pierre VALDRIGHI – Charlotte VITTORI

Objet : Approbation du rapport public sur la qualité du service (RPQS) Ordures Ménagères 2021

Monsieur Alain MAZZONI a été désigné comme secrétaire de séance

Dans ce cadre, il rappelle que le Président de l'EPCI doit présenter au conseil communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des Ordures ménagères (RPQS). Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à la disposition du public, dans les conditions prévues à l'article [L. 1411-13](#) et sur le site internet de la collectivité.

Ces rapports annuels sont des documents obligatoires, qui doivent permettre d'assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers et permettent de faire un bilan annuel du service. Ils doivent comprendre une liste minimale d'indicateurs techniques et financiers.

Le Conseil Municipal de chaque commune membre de la communauté de communes Marana Golo sera destinataire dudit rapport, qui sera également à la disposition du public afin d'informer les usagers du service.

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public des Ordures Ménagères de la Communauté de Communes au titre de l'année 2021
- Autorise le président ou son représentant à notifier tous documents y afférents.

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
LE :
Et publication ou notification
DU :

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Jean DOMINICI



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARANA GOLO**

 Le Président de la Communauté
de Communes Marana Golo

 Accusé certifié exécutoire

 Réception par le préfet: 19/04/2022

 Jean DOMINICI

 Pour l'autorité compétente par délégation